



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 22 juin 2023

## **La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse 2027**

Le projet franchit des étapes majeures

**Des étapes importantes sont franchies par le projet de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse. Au niveau communal et cantonal, des rapports d'information seront soumis au Conseil général de La Chaux-de-Fonds et au Grand Conseil neuchâtelois. Au niveau fédéral, la Confédération lui accorde une reconnaissance dans la version du message culture 2025-2028 mise en consultation. La date de la première Capitale culturelle suisse est désormais fixée à 2027. Un travail important est mené afin de consolider ces soutiens et de fédérer les enthousiasmes auprès des pouvoirs publics et du monde privé. Chronique d'une montée en puissance.**

### **Rapports aux législatifs communaux et cantonaux**

Les membres du Conseil Général chaux-de-fonniers seront invités à prendre acte d'un rapport d'information soumis par le Conseil communal à la fin de l'été, tandis que ceux du Grand Conseil prendront connaissance en automne prochain du rapport présenté par le Conseil d'État. Ces deux documents, préparés en étroite collaboration par les autorités communales, cantonales et l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse, disent l'importance de la manifestation bien au-delà des frontières de la Métropole horlogère. La région, le canton et, plus généralement, le pays dans son ensemble et toute sa diversité, seront les acteurs et les bénéficiaires de la première Capitale Culturelle Suisse de l'histoire. Durant une année, La Chaux-de-Fonds sera au cœur des cultures du pays.

Ces rapports présentent l'architecture générale de la manifestation ainsi que ses fondements artistiques et culturels. D'ambition nationale, La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse a pour objectif de favoriser le dialogue entre les artistes de la région et les productions nationales et internationales les plus marquantes. Elle met également tout en œuvre pour renforcer le dialogue national, la participation culturelle et l'inclusion, afin que le public, dans sa diversité, puisse profiter pleinement du programme proposé. Les rapports rappellent également le potentiel des retombées touristiques et économiques considérables d'un tel événement.

### **Reconnaissance nationale**

La réalisation d'une capitale culturelle suisse ne peut se faire sans une reconnaissance affirmée de la Confédération. Le caractère national du projet est central pour obtenir son soutien financier. Le 9 juin, le Conseil fédéral a dévoilé la première version mise en consultation du message culture, pour la période 2025-2028. La Confédération accorde une reconnaissance forte au projet, dont elle partage les objectifs et la vision. Cela doit permettre à l'Office fédéral de la culture (OFC) de le soutenir financièrement. La Confédération reconnaît également son potentiel pour améliorer l'attractivité d'une région. Enfin, malgré un contexte budgétaire difficile, l'OFC



procède à un rééquilibrage financier qui permet de doubler la part affectée aux projets et organisations visant à stimuler la participation culturelle, comme Capitale Culturelle Suisse.

Dans les prochains mois, le travail d'explication et de persuasion de la pertinence d'un tel programme au niveau national gagnera encore en intensité auprès des Villes, des Cantons, des différentes faïtières du milieu culturel, ainsi qu'auprès des parlementaires fédéraux. L'objectif est de préparer au mieux l'examen du message culture 2025-2028 par les Chambres fédérales en 2024.

## **Des soutiens et des financements en phase de consolidation**

En plus des soutiens publics, La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse poursuit sa recherche de sponsors et de partenaires privés. Basée sur un partenariat entre public, privé et parapublic, la manifestation lancera dans les mois à venir une importante campagne de recherche de sponsors qui adhéreront au caractère ouvert et ambitieux de la manifestation. Un sponsor privé principal s'est déjà engagé pour la réussite de la première Capitale Culturelle Suisse. Les milieux de l'horlogerie, de la communication et des assurances notamment seront sollicités.

## **La Chaux-de-Fonds, première Capitale Culturelle Suisse en 2027**

Le projet de Capitale Culturelle Suisse, initié en 2013 par l'association Capitale Culturelle Suisse, est en gestation depuis de longues années. Dans un rythme régulier de trois ans, une Capitale Culturelle Suisse sera organisée en alternance entre la Suisse romande, italienne, alémanique et romanche. Le projet se veut complémentaire aux expositions nationales.

La Chaux-de-Fonds aura l'honneur d'accueillir et de réaliser la première édition, comme édition pilote. Les travaux de présentation et de persuasion au niveau fédéral et ceux de la mise en place effective du projet sont extrêmement exigeants. Ils nécessitent de fixer ce moment majeur de la vie culturelle nationale à l'année 2027. Ce temps permettra d'affiner le projet, donnera à la création artistique l'occasion de pleinement s'y déployer et garantira un haut niveau de qualité à la manifestation. Finalement, cette date offre désormais un horizon ferme de mobilisation à l'ensemble des partenaires impliqués.

### **Contacts**

*Ville de La Chaux-de-Fonds*: Théo Bregnard, Conseiller Communal, 032 967 62 00

*Canton de Neuchâtel*: Alain Ribaux, Conseiller d'État, 032 889 61 00

*Association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse*: Anouk Hellmann, présidente, 078 720 00 32 ; Olivier Schinz, chef de projet, 077 408 42 27

*Association Capitale Culturelle Suisse | Kulturhauptstadt Schweiz*: Daniel Rossellat, président, 079 200 52 01 ; Myriam Neuhaus, secrétaire générale, 079 230 40 37

**Retrouvez le dossier de presse et toutes les informations sur notre site :**

[www.ccs2300.ch/presse](http://www.ccs2300.ch/presse)

CODE: CP220623